

Intervention Au Conseil d'administration de la MGEN – CA Marseille avril 2018

Monsieur le président, mesdames et messieurs les administrateurs,

Les projets d'investissement dans les ehpad que cela soit sur ares (résidence service) ou la reprise de Marly le Roi, c'est une démarche qu'il faut saluer, un message fort pour la spécificité d'un savoir faire Mgen et des professionnels qui apportent les soins et l'accompagnement prodigués, cela conforte l'intérêt de la MGEN pour le livre 3 (éléments rassurant pour les professionnels) ;

L'investissement dans les ehpad correspond à une réalité de société et de demande des adhérents

Je ne reviendrais sur le projet stratégique, un challenge à réussir, nécessaire, ambitieux et innovant à savoir comment conduire et modéliser un mode de management conciliant les valeurs de MGEN qui constituent notre colonne vertébrale et les nécessités de qualité de service et performance économique ?

- ▶ Les salariés attendent de MGEN la nécessité « d'un contrat social et managérial » : une équité dans les rémunérations, une rémunération qui donne sens à leur travail, en reconnaît la valeur et préserve leur pouvoir d'achat, une valorisation des richesses humaines.
- ▶ Les salariés attendent face aux enjeux actuels que Mgen innove socialement tout en assurant la conduite des projets pour les établissements.
- ▶ Mais je reste confiant si je me réfère à ce qui pu être énoncé hier avec toute une démarche de Benchmark sur les prestations offertes aux seniors incluant une expertise forte sur la dépendance y compris sur le secteur sanitaire et médico-social
- ▶ Une « mutuelle solidaire de la longévité » tant pour nos résidents ou usagers, dans une optique d'accompagnement
- ▶ Nous avons des richesses dans nos établissements, des savoirs faire, des outils, des process, des pratiques qui font parfois l'objet de publication qui à mon sens ne sont pas suffisamment valorisés et connus au sein de MGEN comme à l'extérieur.
- ▶ Concernant la « longévité » des salariés, on a pu évoquer que mgen a privilégié à un moment donné le nombre pour la conservation de l'emploi, ce que nous pouvons saluer mais l'avenir pourrait laisser entrevoir « moins d'emplois pour une meilleure qualité d'emplois » dans un objectif de diminution du coût salarial qui n'est bien évidemment pas le seul levier d'ajustement évoqué.
- ▶ Comment accompagner les professionnels dans l'évolution de leur emploi, l'adaptation à de nouvelles compétences et connaissances attendus, sur quels périmètres d'intervention au sein du Groupe MGEN et/du groupe VYV... ?

Je vous remercie de votre attention et des réponses qui pourront être apportées dans le futur, mais aussi dans le présent pour nos résidents, leurs familles et aux professionnels

Gilles Fouache
Représentant des salariés au CA MGEN ASS

*Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes
Pour revendiquer et défendre vos idées*
<http://www.cfdtgroupemgen.org>